

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2024-01-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mars à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Gervais d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 14 mars 2024

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 74 Pouvoirs : 6
Votants : 80 (dont 6 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL); Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT); Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE); Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Guillaume BAFFIER (CHATEAUNEUF LES BAINS); Pierre BARBARY (PONTGIBAUD); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Marc BEAUSOLEIL (SAINT ELOY LES MINES); Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT); Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT PARDOUX); Grégory BONNET (MONTCEL); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Stéphane CANUTO (QUEUILLE); Marc CARRIAS (EFFIAT); Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL); Daniel CITON (LA CROUZILLE); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Pierre COLLANGE (LISSEUIL); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Guillaume CRISPYN (CHAMPS); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Dominique DINYTASZ (MENAT); Gaëtan DUBIEN (ARTONNE); Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Emmanuelle ESCAMEZ (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE); Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Bernard JOUHENDON (VIRLET); Olivier KNIPPING (SAINT MYON); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Paul LASSET (SAINT MYON); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jean Claude LEDUC (DURMIGNAT); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Karina MONNET (ARTONNE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Josette MOULY (SERVANT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS); Joël PERRIN (LAPEYROUSE); Jean Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean Paul POUZADOUX (COMBRONDE); Dominique PRADEL (MOUREUILLE); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Patrick QUINTY (VITRAC); Christian RAFFIER (SAINT QUINTIN SUR SIOULE); ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ayant donné pouvoir à Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT)
Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ayant donné pouvoir à Daniel CITON (LA CROUZILLE)
Christine BOIZARD (VIRLET) ayant donné pouvoir à Bernard JOUHENDON (VIRLET)
Fabien ROUX (MARCILLAT) ayant donné pouvoir à Pascal MONTAGNE (MARCILLAT)
Jérôme BOREL (SERVANT) ayant donné pouvoir à Josette MOULY (SERVANT)
Etienne ONZON (COMBRONDE) ayant donné pouvoir à Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE)

Monsieur Gaëtan DUBIEN a été élu secrétaire de séance.

**Objet : COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Extrait du compte de gestion 2023 du budget annexe Assainissement Non Collectif :

Résultats budgétaires de l'exercice

24901 - SPANC SIARP SIOULE ET MORGE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 647,73	630 993,92	646 641,65
Titres de recette émis (b)	15 608,11	230 400,13	296 008,24
Réductions de titres (c)		45 035,68	45 035,68
Recettes nettes (d = b - c)	15 608,11	235 364,45	250 972,56
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 647,73	630 993,92	646 641,65
Mandats émis (f)		298 618,24	298 618,24
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		298 618,24	298 618,24
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	15 608,11		
(h - d) Déficit		63 253,79	47 645,68

Le Receveur ayant repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et ayant procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, il est proposé au Comité Syndical de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur pour le budget annexe Assainissement Non Collectif, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Cette proposition a reçu un avis favorable à l'unanimité des Conseils d'Exploitation du Syndicat de Sioule et Morge, lors de leur réunion du 14 mars 2024.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur pour le budget annexe Assainissement Non Collectif, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Saint Gervais d'Auvergne,
Le 23 mars 2024

Le Président,
Luc CAILLOUX

